

Ville du Chesnay-Rocquencourt

CDQ DUTARTRE

Compte rendu de la réunion du 11 juin 2025

Présents :

- Représentants des Chesnay-Courtois :

Dorothée Bilger, Chantal Martin-Renout, Marie-France Jovard, Jean-Pierre Chotard, Patrice de Clinchamps, Domenico Basanisi, Sophie Guth.

- Représentant des élus :

Monsieur le Maire du Chesnay-Rocquencourt, Claude Jorio, Christophe Konsdorff.

Absents :

- Bruno Patard de la Vieuville (excusé), Didier Bosc (excusé), Séverine Khadra Thénaud, Pierrick Agaësse, Germain Lafourcade.

Préalable : ce conseil de quartier sera le dernier avant la tenue des prochaines élections municipales.

1) Point Travaux :

- Géothermie :

a) jusqu'à présent le planning est tenu. Suite aux travaux de la mise en place du feeder avenue Dutartre, une interrogation a été soulevée concernant l'aspect ondulé de la piste cyclable. En effet, le profil en long a été adapté aux divers cheminements des accès aux immeubles de façon à assurer le meilleur écoulement des eaux. Cela n'engendre aucun problème de circulation ni de sécurité en règle générale, les travaux ont été réceptionnés en l'état.

b) A noter : on a trouvé plus d'amiante que prévu sur le chantier de la chaudière. Par conséquent les effectifs ont été triplés pour pouvoir tenir les délais. Concernant les nuisances sonores, des progrès ont été réalisés suite à l'arrêt du chauffage. D'autres améliorations sont attendus suite à des études de bruit menés par ENGIE.

Ville du Chesnay-Rocquencourt

CDQ DUTARTRE

Compte rendu de la réunion du 11 juin 2025

c) Parking rue de Génouville : une demande a été suggérée pour mettre plus de places de parking à disposition, car cela ne semble pas gêner les travaux outre mesure.

d) Les travaux pouvant engendrer de la confusion concernant les accès à la résidence, une mise à jour des données sur l'application GPS Waze pourrait s'avérer utile.

- Stade Michaux :

Les travaux vont commencer juillet/aout. La reconstruction des tribunes du stade sera terminée pour la mi-mai 2026. La fin du chantier du stade, piste et terrain inclus, est prévue pour le mois de septembre 2026.

2) Points sur les projets relatifs à l'urbanisme :

- a) Des remarques concernant l'entrée ville par la rue des sports ont été soulevées : elle est perçue comme étant disgracieuse, notamment en raison de la présence du centre commercial et de la station-service, et du parking adjacent mal entretenu. Monsieur le Maire a rappelé que nous étions dans une zone privée, et que par conséquent la municipalité n'avait pas la possibilité d'agir, sauf en cas avéré d'insalubrité des lieux.
- b) Une réunion d'information concernant le projet d'aménagement de la zone de Voluceau se tiendra le 18/06 à la salle des fêtes, de 18H30 à 20Heures. Une autre concernant le projet d'aménagement du cœur de ville se tiendra le 30/06, au même endroit et aux mêmes horaires.

3) Retour d'expérience du CDQ :

- a) Bilan : Monsieur Konsdorff informe que depuis le début de la mandature, une centaine de CDQ ont eu lieu. Il a également été rappelé que la tenue de ces conseils n'avait aucun caractère obligatoire compte tenu de la taille de la commune, et qu'ils avaient été mis en place dans un souci de concertation avec les habitants, afin d'insuffler une véritable dynamique de démocratie locale. La pérennité de la tenue de ces CDQ, indépendamment des résultats des prochaines élections, semblent faire l'unanimité.

Ville du Chesnay-Rocquencourt

CDQ DUTARTRE

Compte rendu de la réunion du 11 juin 2025

- b) Certaines demandes, suggestions, semblent parfois avoir été laissées sans réponse. Monsieur Jorio souligne que les suivis ont bien été effectués, et qu'une réponse négative était bien une réponse à part entière. Monsieur le Maire souligne l'importance de respecter les délais : si on promet une action dans les 3 mois, il n'est pas satisfaisant d'avoir à attendre deux ans. On rappelle aussi certains succès, comme la plantation d'arbres sur l'avenue Dutartre.
- c) La question de la surreprésentation de la copropriété de Parly2 dans le conseil a été évoquée. Il fut rappelé que les CDQ n'étaient pas un conseil de copropriété, et que la composition de l'assemblée était la résultante d'un tirage au sort. Globalement, un sentiment général de satisfaction l'emporte.

4) Questions diverses :

Prise de parole du public lors des conseils de quartier : il a été souligné que ces conseils sont avant tout des groupes de travail, pas des réunions publiques. Une prise de parole est possible pourvue qu'elle soit cadrée, et puisse contribuer positivement au débat.